MAIRIE DE MONTVALEZAN

COMMUNE de SAVOIE

la Rosière
ESPACE SAN BERNARDO

LA LETTRE D'INFORMATION
Novembre 2019

Mairie – Service à la Population

Listes électorales, inscriptions

Le décret du 4 septembre dernier relatif aux élections municipales qui se dérouleront **les dimanches 15 et 22 mars 2020** précise que les demandes d'inscriptions sur les listes électorales doivent être déposées **au plus tard le 7 février 2020** ; à défaut, ceux qui ne seraient d'ores et déjà inscrits sur la commune, ne pourront participer au scrutin de Montvalezan.

Contact : Manon Cerdan, spop@montvalezan.fr

Mairie – Service Finances

La Taxe de Séjour EN LIGNE

Pour faciliter vos démarches de déclaration et de reversement de la taxe de séjour collectée auprès de vos séjournants, à partir de cette saison d'hiver 2019-2020, vous pourrez désormais bénéficier de la plateforme numérique mise en place à cet effet.

FORMATION A L'UTILISATION DE LA PLATEFORME INTERNET

Déclaration et Versement EN LIGNE

MARDI 3 DECEMBRE à 14H00

SALLE JEAN ARPIN – MAISON DU SKI – LA ROSIERE

Enfin, à partir du 1er janvier 2020, la taxe est désormais **applicable sur l'ensemble de l'année civile** (délibération 2019-136 du 1er août 2019).

Contact : Sophie Capuçon, recettes@montvalezan.fr

Mairie – Services Techniques

Concours communal des maisons et jardins fleuris

Le Palmarès : Propriétés visibles depuis la voie publique = Bertrand Dominique, La Combaz + Maryse Vignes, Le Pré du Four + Guy Gaide, Chef lieu ; Décor floral installé sur la voie publique = Katy Chenal, Le Châtelard ; Talus = Jean Michel Perron, La Rosière Manessier ; Balcons ou Terrasses = Christiane Ottobon, La Combaz + Jean Molin, Le Châtelard + Laetitia Ottobon, Le Pré du Four ; Immeubles collectifs = Marina Gaide, Le Tyrol, La Rosière Centre

Mairie - Ressources Humaines

Devenez Agent Recenseur

Pour le recensement démographique 2020, la mairie recrute **3 agents du 2 janvier au 15 février** ; la période officielle du recensement étant fixée quant à elle du 16 janvier au 15 février 2020.

En début de période vous bénéficierez d'une formation sur 2 demi journées – les vendredis 3 et 10 janvier après midi à la mairie de Val d'Isère.

Vous serez rémunérés 1250 € net pour la mission à laquelle s'ajoutera une prime de résultat d'une valeur maximale de 400€ net, le tout lié à la bonne réalisation des objectifs de collecte et complétude des questionnaires sur le secteur que vous aurez en charge ; la commune étant divisée sur 3 secteurs. Les frais kilométriques sont inclus dans la prime de résultat .

Contact : Christelle Fraissard, rh@montvalezan.fr

Mairie – Administration Générale

Pour + d'information
Suivez nous sur
@mairiemontvalezanlarosiere

Régie Electrique - Direction

Utiliser l'énergie gravitaire de l'eau

Le projet de réalisation de **centrale hydroélectrique** sur le torrent des Moulins (1 MW) prend forme. GEG ENeR, partenaire de la Régie Electrique de Montvalezan sur ce projet va prochainement contacter les riverains potentiellement concernés par l'emplacement pressenti des ouvrages (prise d'eau, chemins d'accès au chantier et tracé de la conduite forcée souterraine). Cela va nous permettre d'affiner le tracé et ainsi lancer les études d'impact environnemental.
Par avance, nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à nos collègues de GEG ENeR.

Toutes les infos du projet sur le site web https://www.hydro-montvalezan.fr.

Contact: Pierre Cayron, accueil@regiemontvalezan.fr

Mairie – Ressources Humaines

La Mairie recrute

- **3 agents recenseurs** - du 2 janvier au 15 février 2020
- **1 agent "école"** à 30 H/sem sur la saison d'hiver
- **URGENT -** 1 responsable du service Urbanisme, Foncier Juridique

Contact : Christelle Fraissard, rh@montvalezan.fr

Mairie – Administration Générale

AGENDA

Prochain Conseil Municipal,
Jeudi 12 décembre 2019
en Mairie

Mairie– Services Techniques - SIG

Le Saviez vous ? Evolution de la forêt et boisements

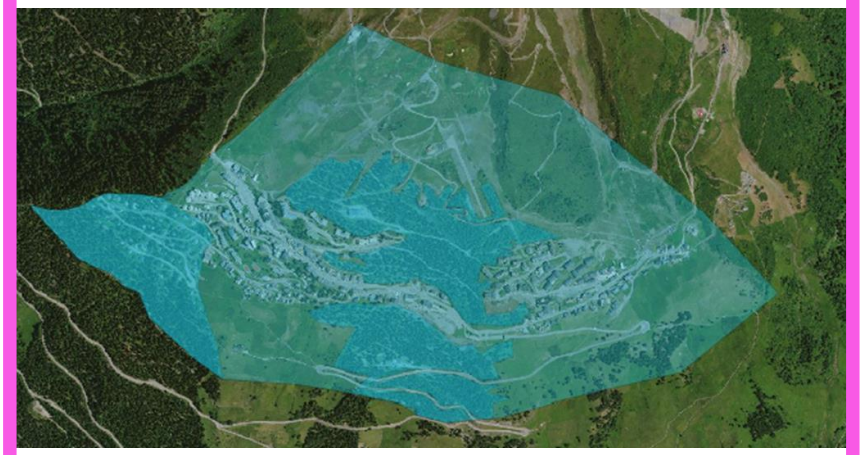

Sur le seul périmètre délimité ci-dessus par la trame bleutée, correspondant au secteur "station", entre 1700 et 2000 mètres d'altitude, notre agent SIGiste a étudié sur la base de photos aériennes, **l'évolution des boisements** au cours des dernières décennies. En 2018, 56% de la surface d'étude est boisée soit au total 50,8 ha. **Entre 1988 et 2018, la forêt et les boisements ont progressé de 38%** (soit +14 ha).
Les arrêtés de défrichement relatifs à la création de la voirie Club Med, luge 4 saisons et Ecrin Blanc représentent 4,12 % de la surface boisée sur le seul périmètre désigné ci-dessus.
Sur ces projets, les mesures compensatoires programmées en lien avec l'ONF, prévoient le taux de replantation "2 arbres pour 1".
A noter, la **surface totale forestière** soumise à gestion "ONF" sur l'ensemble de la commune est de **317,2 ha** *(boisements sporadiques non compris).*

Contact: Blandine Ducrest, sig@montvalezan.fr

Mairie – Service à la Population

De l'enjeu de "retirer" au DAB des Eucherts

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
TOTAL retraits	***5293***	***5751***	***6343***
Evolution N/N-1		***8,65%***	***10,29%***
Evolution N/N0			***19,84%***
retraits manquants	*5957*	*5499*	*4907*
0,57 € /transaction manquante	*0,57 €*	*0,57 €*	*0,57 €*
reste à la charge de la commune	**3 395,49 €**	**3 134,43 €**	**2 796,99 €**

L'existence d'un distributeur de billets aux Eucherts est fragile. Pour assurer ce service, **la mairie doit compenser financièrement le volume de retrait** qui reste insuffisant. Ce sont 57 centimes par transactions "manquantes" qui doivent être payés à la Banque Prestataire (EuroNet). Notez, qu'**il vaut mieux retirer 20 euros en deux fois, plutôt qu'en une**. Ce n'est pas la valeur qui compte, c'est bien le nombre de retraits qui prime.
Aidez nous à maintenir ce service ! Dupliquez vos retraits et sensibilisez nos vacanciers à l'importance d'en "abuser".

Contact : Manon Cerdan, spop@montvalezan.fr

Mairie – Foncier

Adressage

La distribution des numéros de rue est achevée sur les villages ; elle est en cours sur la station.
Par avance merci de procéder à la pose dans les meilleurs délais – primordial pour le déploiement de la fibre optique et pour le recensement démographique.

Contact : Virginie Allut, ufj@montvalezan.fr